CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100293** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE 02/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1996

Raison sociale : SARL YVES CHATEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/02/2016

Capital : 7 622

RUE DE LA CROIX GUILLEMET
ZONE DU PLESSIS BEUSCHER
35220 CHATEAUBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 405 389 412 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5031892

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21448030304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21448030304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 02 99 00 30 66 **Fax :** 02 99 00 70 73

Portable : 06 83 45 63 13

Responsabilité légale :
CHATEL YVES GÉRANT

Site Internet : http://plomberie-chatel.fr/

E-mail : yveschatelplomberie@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 339 320 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		14/03/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/12/2025 09:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100293** **VALABLE JUSQU'AU** **31/12/2026**

ÉDITÉ LE **02/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/02/2016
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : **405 389 412 00025**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5031892
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 21448030304
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 21448030304
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **SARL YVES CHATEL**

RUE DE LA CROIX GUILLEMET
ZONE DU PLESSIS BEUSCHER
35220 CHATEAUBOURG

Téléphone : 02 99 00 30 66 **Fax :** 02 99 00 70 73
Portable : 06 83 45 63 13

Site Internet : http://plomberie-chatel.fr/
E-mail : yveschatelplomberie@gmail.com

Responsabilité légale :
CHATEL YVES GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/03/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	08/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.